



Réunion du 30 Août 2021

**Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01**

**Membres :**

**Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67**

**Secrétaire Adjointe : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90**

**Courrier : Michel RIBIER - 04 77 92 28 87**

**Coupes : Guy DEBLIQUIS - 04 77 92 28 87 (lundi, mercredi et vendredi après-midi)**

**U13 : Toufik OUAAMARI - 06 01 13 27 19**

**U18, U15 : Charles BOULOGNE - 06 10 52 07 37**

**U 7 : Georges FORTI - 07 86 52 11 34 (Vendredi après-midi)**

**U9 / U11 : Alain CERRUTTI - 06 79 86 98 88 (après 18h)**

**Jeunes Pousses : Thomas BESSON 6 06 61 62 95 43**

#### INFORMATIONS

##### AUX CLUBS

#### **IMPORTANT**

**Il arrive très souvent que les responsables des catégories jeunes, au District de la Loire, doivent appeler en urgence les responsables des catégories concernées. Malheureusement un grand nombre de clubs n'ont communiqué aucun numéro de téléphone, ou les noms ne sont plus d'actualité.**

**Nous demandons aux clubs de bien vouloir mettre à jour leurs coordonnées sur leurs sites. Par avance, merci.**

#### IMPORTANT

**Dernier rappel pour les inscriptions en Coupe Jeunes U15 et U18.**

**Pour vous inscrire en coupe, la date limite est fixée au 31 Août 2021. Passée cette date, aucune demande ne sera prise en considération. Les demandes doivent se faire uniquement par mail à l'entête du club.**

#### COURRIERS REÇUS

##### DES CLUBS

Fc Lurieuquois : engagement U15, lu et noté.

Fc Bonson St Cyprien : désistement U16/U18, lu et noté.

Us Galumier Chamboeuf : engagement coupe Loire U15/U18, lu et noté.

Cs St Anthémois : engagement coupe Loire U18, lu et noté.

Es Veauche : engagement coupe Loire U15/U18, lu et noté.

Esp. De l'Ouest Roannais : engagement coupe Loire U15/U18, lu et noté.

As Chambéon Magneux : engagement coupe Loire U15/U18, lu et noté.

As Savigneux Montbrison : horaire matchs U18 D2, lu et noté.

Js St Victor St Etienne : engagement coupe Loire U15, lu et noté.

As St Ferréol Gampille Firminy : engagement coupe Loire U15, lu et noté.

Ac Rive de Gier : engagement U14, lu et noté.

Ac Rive de Gier : engagement coupe Loire U15/U18, lu et noté.

La saison 2021/2022 reprend dans quelques semaines, c'est avec beaucoup de joie et d'espérance que nous nous mettons de nouveau à votre service pour un bon déroulement de nos compétitions jeunes, pensez à vos engagements pour les U15 et U18 D3, vous avez jusqu'au 31 août, pensez également à vos engagements en coupe, le 31 août est la date maximum car le premier tour aura lieu le 18 septembre et pour une bonne organisation de cette compétition, il n'est pas possible de prendre un engagement au-delà de cette date. Les calendriers U18 et U15 D1 et D2 sont parus. Après toutes ces petites préconisations, nous espérons que vous avez passé de bonnes



vacances, que votre club et ses adhérents sont prêts pour affronter une saison que nous espérons sereine. Quant aux conséquences du covid, se référer au protocole du pass sanitaire sur la page d'accueil du site de notre district.

### U 18

Le championnat commencera exceptionnellement le dimanche 12 septembre à 10 heures pour la D1 et D2 du secteur stéphanois (Sud) car les arbitres ont leur A.G. le 11 septembre. Ensuite, les horaires U18 seront respectés (15h30), nous serons stricts sur les zones légales

**Période verte** : période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés.

**Période ORANGE** : Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.

**Période ROUGE** : Cette période dite d'exception se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre, jusqu'au jour de celle-ci : modification interdite sauf accord explicite de la Commission départementale des Compétitions.

**JEUNES** Horaire légal – Samedi 15h30. Horaire autorisé - Dimanche de 12h30 à 15h00 par pas de 30 minutes. - Samedi entre 14h et 17h30 (uniquement si éclairage E6 en cas de nécessité d'éclairage). (Règlement ligue LAURA).

**La D1** est composée de 14 équipes, le premier montera en U18 R2 et le deuxième sera proposé en U20 R2 ???? tout en conservant sa place en U18 D1, les règlements Ligue risquant de changer donc il n'est pas certain que nous ayons droit à une place en U20 R2. La poule étant composée de 14 équipes et notre ambition est de revenir à 12 équipes par poule alors nous aurons 5 descentes ou moins/plus suivant les descendants de ligue.

**La D2** est composée de 24 équipes en 2 poules, il y a 4 montées en D1 (2 par poule) mais concernant les descentes (2 par poule), elles seront tributaires des descentes D1

**La D3** est composée de 32 équipes en 4 poules désignées après la période de brassage. La première phase débutera le 25 septembre et sera composée de 9 ou 10 poules de 5 ou 6 équipes. Si 9 poules, les 3 premiers de chaque poule seront qualifiés pour la D3 et les 5 meilleurs quatrièmes le seront également. Si 10 poules, les 3 premiers seront qualifiés en D3 et les deux meilleurs quatrièmes. Les autres équipes joueront en D4. Un même club ne peut avoir 2 équipes en 3ème division, par contre en 4ème division, 2 ou plus peuvent participer à cette compétition. Pour départager les équipes, se référer au règlement championnat jeunes article 8-1-5. Vous avez jusqu'à mardi soir 31 août pour vous engager.

Le calendrier sera disponible en début de semaine prochaine.  
Il y a 4 montées en D2. Le premier de chaque poule y accédera.

**La D4** sera composée des équipes n'ayant pas pu se qualifier pour la D3 à l'issue des barrages.

Bien noté également que les rencontres suivantes U18 D2 poule B gérées par la délégation aura lieu le dimanche 12 septembre à 10 heures :

- Match n° 23733722 Savigneux Montbrison - Feurs Forez/Donzy
- Match n° 13733723 Montagne du Matin - St Romain le Puy

### U16

La commission CRS a proposé de faire un championnat inter district avec des clubs issus des U15 R1 et R2 et D1 n'ayant pas d'équipes en U16 R, deux clubs de notre district ont fait une demande (St Paul/Jarez et Roanne Foot) et sont éligibles pour participer à ce championnat qui sera géré par le district de la Drôme Ardèche (M. Philippe Aubert).

En contrepartie, quatre clubs de notre district se sont manifestés pour participer à un championnat U16 mais ne sont pas éligibles pour le championnat inter district (Riorges, O. Montcel, St Charles et Grand-Croix Lorette). Après concertation avec M. Adrien Rigaud, responsable jeunes du Puy de Dôme, nous serions en mesure de faire un championnat U16 inter district avec les équipes suivantes :

- Vertaizon (à 20 minutes de Clermont en direction de St Etienne)
- Groupement vallée de la Veyre (Martres de Veyre) proche de Clermont au sud est
- St Babel proche d'Issoire au nord-ouest
- Etoile de Moulin Yzeure.

Si vous êtes intéressés, envoyez-nous un mail et téléphonez à monsieur Boulogne au 0681761001. Le temps presse pour mettre cette formule en place.

O. Montcel a répondu favorablement à ce championnat, Grand Croix Lorette se donne jusqu'à la fin de semaine pour donner une réponse. Nous aimerions connaître la position de Riorges et de St Charles, voire d'autres avant d'engager des relations avec le Puy de Dôme.

### U15

### JEUNES

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92.28.87



Le championnat commencera le dimanche 19 septembre à 10 heures pour la D1 et D2.

Nous serons stricts sur les zones légales :

**Période verte** : période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés.

**Période ORANGE** : Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.

**Période ROUGE** : Cette période dite d'exception se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre, jusqu'au jour de celle-ci : modification interdite sauf accord explicite de la Commission départementale des Compétitions.

**JEUNES** Horaire légal - Dimanche 10 heures. Horaire autorisé - Dimanche de 12h30 à 15h00 par pas de 30 minutes. - Samedi entre 14h et 17h30 (uniquement si éclairage E6 en cas de nécessité d'éclairage). (Règlement ligue LAURA)

**La D1** est composée de 14 équipes, le premier montera en U16 R2 tout en conservant sa place en U15 D1 et le deuxième sera proposé en U15 R2 si le premier de la poule U14 refuse la montée. La poule étant composée de 14 équipes et notre ambition est de revenir à 12 équipes par poule alors nous aurons 5 descentes ou moins/plus suivant les descendants de ligue.

**La D2** est composée de 24 équipes en 2 poules, il y a 4 montées en D1 (2 par poule) mais concernant les descentes (2 par poule), elles seront tributaires des descentes D1.

**La D3** est composée de 32 équipes en 4 poules désignées après la période de brassage. La première phase débutera le 26 septembre et sera composée de 9 ou 10 poules de 5 ou 6 équipes. Si 9 poules, les 3 premiers de chaque poule seront qualifiés pour la D3 et les 5 meilleurs quatrièmes le seront également. Si 10 poules, les 3 premiers seront qualifiés en D3 et les deux meilleurs quatrièmes. Les autres équipes joueront en D4. Un même club ne peut avoir 2 équipes en 3ème division, par contre en 4ème division, 2 ou plus peuvent participer à cette compétition. Pour départager les équipes, se référer au règlement championnat jeunes article 8-2-5. Vous avez jusqu'à mardi soir 31 août pour vous engager.

Le calendrier sera disponible en début de semaine prochaine

Il y a 4 montées en D2. Le premier de chaque poule y accédera.

**La D4** sera composée des équipes n'ayant pas pu se qualifier pour la D3 à l'issue des barrages.

#### U14

Le début du championnat est le dimanche 26 septembre à 10 heures.

La poule est complète avec 12 clubs :

- O. Montcel
- Rive de Gier
- Feurs Forez/Donzy
- Ht Pilat
- Roannais Foot
- St Paul/Jarez
- Sainté United
- Savigneux Montbrison
- ASSE
- FC St Etienne
- Sorbiers la Talaudière
- St Chamond

Le calendrier sera disponible en début de semaine prochaine.

Le premier montera en U15 R2. S'il refuse la montée ou s'il possède déjà une équipe en U15 R2, c'est le deuxième de U15 D1 qui montera en U15 R2.

#### U9 - U11

#### INFORMATION U9 - U11

Lors de l'engagement de vos équipes U9 et U11, « **N'OUBLIEZ PAS** » de préciser dans « **FOOTCLUBS** » :

- Le terrain où joueront vos équipes U9
- Le terrain où joueront vos équipes U11
- Le responsable de vos équipes U9 (nom et numéro de téléphone)
- Le responsable de vos équipes U11 (nom et numéro de téléphone)
- Les équipes féminines

## JEUNES

*District de la Loire*

*Tél : 04.77.92.28.87*



- Le niveau auquel vous souhaitez voir évoluer vos équipes
  - Pour les U9 : 2 niveaux (D1 et D2)
  - Pour les U11 : 3 niveaux (D1, D2 et D3)
- La date limite des engagements est fixée au :
  - **12 Septembre 2021 pour les U11**
  - **19 Septembre 2021 pour les U9**

**Les engagements se font uniquement dans FOOTCLUBS.**

### U7

#### **Information U7 :**

Lors de l'engagement de vos équipes U7, « **N'OUBLIEZ PAS** » de préciser dans « **FOOTCLUBS** » :

- Le terrain où joueront vos équipes U7
- Le responsable de vos équipes U7 (nom et numéro de téléphone)
- La date limite des engagements est fixée au :
  - **19 Septembre 2021**

**Les engagements se font uniquement dans FOOTCLUBS.**